



**Pays : Mali**  
**Plan d'initiation de Projet**

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Titre du projet :</b>              | Projet d'appui à la Stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'Etat de Droit (PROSMED)  |
| <b>Effet de l'UNSDCF 2020-2024 :</b>  | <p>1. D'ici 2024, les populations vivent dans un état de droit, un environnement de paix et de redevabilité grâce à des institutions publiques fortes, des médias et une société civile exerçant leurs rôles et responsabilités pour une gouvernance efficace et inclusive</p> <p>2. D'ici 2024, les populations sont résilientes face aux conflits, vivent réconciliées et en harmonie dans un environnement de paix, sécurisé et respectueux des Droits de l'Homme et des traditions culturelles positives</p>  |
| <b>Produits du CPD 2020-2024 :</b>    | <p>1.1. Les populations les plus défavorisés bénéficient de services publics de qualité fournis par des institutions, des structures publiques et des autorités décentralisées locales performantes et responsables</p> <p>1.2. Les capacités, fonctions et financement des institutions et systèmes nationaux d'état de droit et des droits de l'homme sont renforcés afin d'élargir l'accès à la justice et lutter contre la discrimination, en mettant l'accent sur les femmes, les victimes de la VBG et autres groupes marginalisés</p> <p>1.3. Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la réintégration, la réconciliation, la gestion pacifique des conflits et la prévention de l'extrémisme violent</p> |
| <b>Date de début :</b>                | 01/01/2020  |
| <b>Date de fin :</b>                  | 31/12/2020  |
| <b>Partenaire de réalisation :</b>    | PNUD  |
| <b>Partenaires de mise en œuvre :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- MJDH, MSPC, MDAC, MA, MATD, CNDH, MCSPR, CVJR</li> <li>- HCDH, MINUSMA DAC et SAJP, ONUFEMMES, ONUDC, Interpeace</li> </ul>  |

### Brève description

Afin d'appuyer les efforts mis en œuvre par le gouvernement Malien pour surmonter les nombreux défis actuels en matière de gouvernance et d'état de droit, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a prévu de développer un **nouveau projet d'appui à la Stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'Etat de Droit**. Le présent plan d'initiation de Projet a pour objectif d'identifier les appuis que le PNUD pourra fournir, en partenariat avec d'autres acteurs du système des Nations Unies (MINUSMA SAJP, DAC, UNPOL, HCDH, ONUFEMMES, ONUDC, UNICEF, FNUAP), dans le cadre de ce nouveau programme.

Ce plan d'initiation de projet inclut différents types d'activités : a) des activités qui permettront de mieux définir les appuis à inclure dans le nouveau projet, notamment en matière de lutte contre la corruption et la délinquance financière, de prévention de l'extrémisme violent, d'appui à la formation universitaires en droit, de justice transitionnelle et de justice juvénile (produit 1 PIP) ; b) des activités pilotes qui seront mises en œuvre dans le centre du pays afin d'en tester l'efficacité et d'en prévoir éventuellement l'extension dans le cadre du PROSMED (produits 2,3 et 4 PIP) c) ; des activités qui permettront de mettre en place les outils nécessaires à la mise en œuvre du nouveau projet (produit 5 PIP).

La mise en œuvre de ce PIP sera réalisée en concertation continue avec les partenaires nationaux impliqués dans les activités et en coordination et collaboration avec tous les acteurs du Système des Nations Unies afin d'assurer une approche harmonisée et cohérente en ligne avec le nouveau cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Mali 2020-24 (UNSDCF) et le cadre Stratégique Intégré du Système des Nations Unies au Mali 2019-2021 (ISF). Le nouveau projet sera d'ailleurs mis en œuvre dans le cadre des activités de la cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires de promotion de l'état de droit au lendemain de conflits et d'autres crises (GFP).

Durée : 01/01/2020-31/12/2020

Atlas Award ID: 00123513

Atlas Output ID : 00118735

Date de la réunion du LPAC : 13/11/2019

**Ressources requises: 1,473,659 USD**

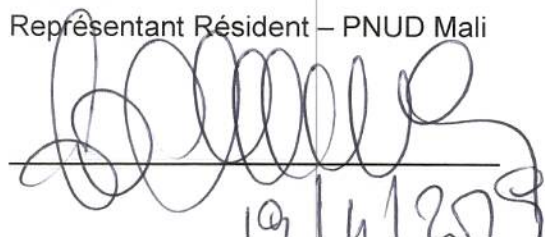
Ressources allouées :

- Fonds TPP : 100,000 USD
- Fonds GIPS : 873,659 USD

Ressources à mobiliser : 500,000 USD

Approuvé par le Programme des Nations Unies pour le développement :

Jo Scheuer  
Représentant Résident – PNUD Mali



19/11/2019



## ACRONYMES

|               |  |
|---------------|--|
| CCNUDD        | Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Mali   |
| CCS           | Comité Consultatif de Sécurité   |
| CIC           | Comité International de Coordination des Institutions Nationales des Droits de l'Homme   |
| CNDH          | Commission Nationale des Droits de l'Homme   |
| GFP           | Centre global de coordination des activités relatives à l'état de droit dans les contextes post-conflit et de crise  |
| CPS           | Cellule de Planification et des Statistiques - MJDH  |
| CREDD         | Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali   |
| CVJR          | Commission Vérité Justice et Réconciliation  |
| DAC           | Division des Affaires Civiles de la MINUSMA  |
| DPP           | Document de Programme Pays.  |
| FNUAP         | Fond des Nations Unies pour la Population  |
| GIPS          | Governance for Inclusive and Peaceful Societies  |
| HCDH          | Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme  |
| ISF           | Cadre Stratégique Intégré du Système des Nations Unies au Mali   |
| MA            | Ministère de l'Agriculture   |
| MATD          | Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation   |
| MCSPR         | Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et la Réconciliation  |
| MDAC          | Ministère de la Défense et es Anciens Combattants  |
| MINUSMA       | Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali   |
| MJDH          | Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme   |
| ODD           | Objectif de Développement Durable  |
| ONUDC         | Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime  |
| ONUFEMMES     | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes   |
| OSC           | Organisations de la Société Civile   |
| PIP           | Plan d'Initiation de Projet  |
| PNUD          | Programme des Nations Unies pour le développement  |
| PSIRC         | Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre  |
| RoL programme | Global UNDP Global Programme on Strengthening the Rule of Law and Human Rights for Sustaining Peace and Fostering Development  |
| RSS           | Réforme du Secteur de la Sécurité  |
| SAJP          | Section des Affaires judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA   |
| SNU           | Système des Nations Unies  |
| TPP           | Tripartite Partnership to support National Human Rights Institutions between the United Nations Development Programme, the Office of the High Commissioner for Human Rights, and the Global Alliance of National Human Rights Institutions |
| UNICEF        | Fond des Nations Unies pour l'Enfance  |
| UNPOL         | Police des Nations Unies   |

---

## I. CONTEXTE

Quatre ans après la signature de l'**Accord de paix et de réconciliation** en 2015, le Mali reste confronté à de nombreux défis sécuritaires avec l'apparition de nouvelles menaces contre la paix et la stabilité. L'insécurité, due à l'invasion djihadiste qui a commencé dans les régions du nord, s'est étendue au centre du pays avec l'avènement d'un extrémisme violent et la radicalisation des jeunes. En outre, la dégradation de la situation sécuritaire est exacerbée aujourd'hui par des **tensions intercommunautaires**. L'insécurité et l'insurrection ont réduit ultérieurement la faible présence de l'État dans les régions touchées entraînant une détérioration de l'état de droit et des conséquences négatives pour les capacités d'adaptation et les moyens de subsistance de la population locale, en particulier les femmes et les jeunes.

Des faiblesses en matière de **gouvernance** sont en outre présentes dans plusieurs administrations clés de l'État limitant l'accès aux services publics<sup>1</sup>. La corruption et l'accumulation de richesses illicites persistent alors que les **lacunes en matière de sécurité et de justice** ont affecté la confiance du public dans le système judiciaire ainsi que la détérioration de l'**état de droit**, qui a un impact négatif sur les **droits de l'homme**. L'accès aux services judiciaires par les personnes vulnérables, en particulier les femmes, reste un défi. Les prisons sont surpeuplées, les conditions de détention dans les pénitenciers ne sont pas conformes aux standards internationaux et le nombre de détenus en détention préventive reste très élevé<sup>2</sup>. C'est afin d'accompagner les efforts mis en œuvre par le Gouvernement malien pour surmonter ces nombreux défis que le PNUD a prévu de développer un nouveau projet **d'appui à la Stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'Etat de Droit**.

---

## II. OBJECTIF

Le présent plan d'initiation de Projet a pour objectif de préciser les appuis que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pourra fournir, en partenariat avec d'autres acteurs du système des Nations Unies (MINUSMA SAJP, DAC, UNPOL, HCDH, ONUFEMMES, ONUDC, UNICEF, FNUAP), en vue d'appuyer la stabilisation au Mali à travers le renforcement de l'Etat de droit.

Les activités du PIP et les grands axes du nouveau projet sont alignés sur le **Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD 2019-23)** et précisément à son axe 1 « Consolidation de la démocratie et de l'amélioration de la gouvernance » dont un des objectifs est de promouvoir l'état de droit à travers l'amélioration de la qualité de la justice et la garantie des droits fondamentaux. Ils s'inscrivent en outre dans le cadre des initiatives de l'État Malien visant la consolidation de la paix, la sécurisation et la stabilisation du centre du Mali et notamment le **Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre (PSIRC)** adopté en février 2017 qui consacre une composante sur la gouvernance incluant le renforcement de la justice. Ce plan est actuellement en train d'être révisé suite à la mise en place en juin 2019 du cadre

---

<sup>1</sup> Selon l'index de gouvernance Mo Ibrahim, le Mali est 28 sur 54 pays africain avec un total de 50.1, qui est inférieur à la moyenne de la région.

<sup>2</sup> 64% en mai 2019 – Etude nationale sur l'état des lieux des dossiers des détenus provisoires dans 54 centres de détention au Mali à travers un réseau d'avocats – DEME-SO

politique de gestion de la crise et la mise en place de son secrétariat permanent et des comités régionaux à Mopti et à Ségou<sup>3</sup>. En outre, les actions de ce PIP sont en ligne avec les composantes « paix et sécurité », « gouvernance » et « cohésion sociale » du nouveau plan de réponse conjoint en cours d'élaboration avec l'appui des partenaires internationaux.

Ce nouveau projet est également en cohérence avec les politiques nationales sectorielles pertinentes, en particulier la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, le projet de loi d'orientation et de programmation pour le secteur de la justice (2020-24) en cours d'adoption, la politique nationale de Prévention et de lutte contre l'Extrémisme Violent et de son plan d'action dont une composante porte sur les poursuites judiciaires des violations des droits de l'homme et les orientations du Document Cadre de la Politique Nationale de la Décentralisation (DCPND 2015-2024). Il contribue également au Plan d'Action National de la résolution 1325 (2019-2023) notamment les résultats 1.3 et 3.1.

Enfin, le PIP et le nouveau projet contribuent directement à la réalisation des ODD 16 et 5 et sont en ligne avec le **cadre Stratégique Intégré du Système des Nations Unies au Mali (ISF 2019-2021)**, notamment les priorités 2 sur l'état de droit et la sécurité, 3 sur la cohésion sociale, prévention des conflits et réconciliation et 4 sur les droits de l'homme, la Résolution 2480 (2019) avec une priorité stratégique consistant à « faciliter l'application d'une stratégie globale dirigée sur le plan politique par le Mali afin de protéger les civils, de réduire les violences intercommunautaires et de rétablir l'autorité et la présence de l'État ainsi que les services sociaux de base dans le centre du Mali » ainsi qu'avec les effets 1 et 2 de l'axe I « Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive » du **Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Mali (CCNUDD)** qui sera signé prochainement avec le Gouvernement malien et le **Document de Programme Pays du PNUD (DPP)** qui couvrent la période 2020-2024. En effet, le futur projet contribuera à l'atteinte des produits suivants du DPP :

- **Produit 1.1.** : Les populations les plus défavorisés bénéficient de services publics de qualité fournis par des institutions, des structures publiques et des autorités décentralisées locales performantes et responsables
- **Produit 1.2.** : Les capacités, fonctions et financement des institutions et systèmes nationaux d'état de droit et des droits de l'homme sont renforcés afin d'élargir l'accès à la justice et lutter contre la discrimination, en mettant l'accent sur les femmes, les victimes de la VBG et autres groupes marginalisés
- **Produit 1.3.** : Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la réintégration, la réconciliation, la gestion pacifique des conflits et la prévention de l'extrémisme violent

Les axes d'intervention prioritaires du PROSMED couvriront les thématiques suivantes :

1. **Le renforcement de l'efficacité et de l'accès à la justice sur l'ensemble du Mali** : cet appui tiendra compte des problématiques spécifiques du Sud, Centre et Nord du Mali et comprendra tant un appui institutionnel au MJDH qu'un soutien dédié à certaines juridictions pilotes. L'appui en matière d'accès à la justice sera centré sur un renforcement de la présence de la justice dans le Centre et le Nord en appuyant notamment la mise en œuvre de la nouvelle carte judiciaire<sup>4</sup>. En matière d'assistance

---

<sup>3</sup> Décret n°2019-0423/PM-RM portant création, composition, organisation et Modalités de fonctionnement du cadre politique de gestion de la crise.

<sup>4</sup> Loi N. 2011-38 du 15 juillet 2011 et Décret n°2011-580/P-RM du 13 septembre 2011 modifié par le décret n°2018-0231 du 06 mars 2018 fixant le ressort des juridictions et déterminant le parquet général d'attache des parquets, des tribunaux de grande instance et des parquets des tribunaux d'instance.

juridique et judiciaire, le projet concentrera ses efforts à la mise en place d'un système étatique pérenne et durable. Le projet prendra en outre en compte les besoins spécifiques des femmes et des mineurs, en appuyant notamment l'amélioration de la fonctionnalité des juridictions pour mineurs, afin de faciliter leur accès à la justice et continuera à appuyer le renforcement du système pénitentiaire malien.

2. **Le renforcement des capacités des acteurs de la sécurité et la restauration de la confiance avec les populations** : ce volet comprendra un soutien au redéploiement des personnels de la gendarmerie et de la police dans le Centre et le Nord ainsi qu'à la restauration de la confiance de ces acteurs avec la population par l'implantation d'une approche de police de proximité qui permettent aux forces de sécurité de répondre aux problématiques de sécurité publique spécifique aux populations des régions en appuyant notamment la mise en place des Comités Consultatifs de Sécurité (CCS), en s'assurant qu'ils incluent des représentants des femmes et jeunes, dans les communes où les forces de sécurité sont présentes.
3. **Un appui en matière de lutte contre la corruption** et la délinquance financière : ce soutien pourra concerner tant les organes de contrôle et de répression que la prévention de la corruption au sein de certaines institutions publiques telles que la sécurité et la justice et le soutien aux activités de plaidoyer et de monitoring des organisations de la société civile.
4. **Le renforcement de la cohésion sociale, la prévention des violations des droits de l'homme et le soutien au processus de réconciliation** : cet appui aura pour objectif de renforcer les mécanismes formels et informels de résolution des conflits dans le Centre et dans le Nord du Mali afin d'assurer une gestion plus efficace – et plus en ligne avec les droits de l'homme et le genre - des conflits dans l'attente de la pleine effectivité de la justice formelle dans ces zones. Il pourra aussi concerner les institutions chargées des droits de l'homme et de la justice transitionnelle afin de contribuer à lutter contre l'impunité et assurer une prise en compte des attentes des victimes de violations des droits de l'homme<sup>4</sup>. Un soutien sera en outre prévu en matière de lutte contre l'extrémisme violent axé principalement sur des activités de prévention.

Le choix d'un Plan d'initiation du projet (PIP) est justifié par le fait que des évaluations des besoins spécifiques doivent au préalable être réalisées afin de déterminer les appuis qui seront fournis à certains acteurs, notamment en matière de lutte contre la corruption et de prévention de l'extrémisme violent. Ce PIP va en outre permettre de mettre en œuvre des activités pilotes de soutien à la stabilisation et l'état de droit dans les régions de Mopti et Ségou qui pourront être étendues dans le cadre du PROSMED et d'autres projets du PNUD ciblant ces mêmes zones.

---

### III. PRODUITS ATTENDUS

Cette situation oriente également les produits attendus du PIP, à savoir :

1. **Le document de projet est finalisé** : Le document de projet sera élaboré et finalisé en collaboration et concertation avec toutes les parties prenantes (MJDH, MSPC, MDAC, MA, MATD, MCSPR, CNDH, CVJR) et les acteurs du SNU (MINUSMA SAJP, DAC,

---

<sup>4</sup> CNDH, CVJR, Pôle judiciaire spécialisé et Tribunal militaire.

UNPOL, HCDH, ONUFEMMES, FNUAP, ONUDC et UNICEF). Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du Centre global de coordination des activités relatives à l'état de droit (GFP). Plusieurs activités nécessaires pour préciser certains volets du nouveau projet seront réalisées dans le cadre de ce produit dont un état des lieux des besoins des acteurs chargés de la lutte contre la corruption, de la justice des mineurs et des facultés de droit des universités. Certaines activités plus stratégiques seront aussi réalisées tels qu'un appui à l'élaboration de la stratégie de communication du MJDH ainsi qu'un appui à la Cellule de Planification et des Statistiques (CPS) pour une meilleure coordination des partenaires internationaux et pour assurer la coordination des efforts du gouvernement malien pour la réalisation de l'ODD 16.

2. **Les capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) sont renforcées** : Ce produit prévoit une série d'appuis pilotes à la nouvelle CNDH créée en 2016<sup>6</sup> qui seront mis en œuvre conjointement avec le bureau du HCDH au Mali. Le fonctionnement de cette jeune institution fait face à de nombreux défis liés notamment à des faiblesses institutionnelle et opérationnelle renforcées par une insuffisance de moyens humains et financiers. Les activités prévues dans le cadre de ce produit auront pour objectif de renforcer les capacités de la CNDH et d'appuyer une de ses antennes régionales récemment créée à Mopti. Le projet appuiera notamment l'organisation d'ateliers de vulgarisation du mandat de la CNDH ainsi que des actions de renforcement des capacités en monitoring des ONGs de protection des droits de l'homme actives dans les 7 cercles de la région de Mopti afin qu'elles servent de relais à la CNDH. Cette action constituera une expérience pilote visant à faciliter la production de rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels sur la situation des droits de l'homme dans cette région.
3. **Les capacités techniques et organisationnelles des institutions administratives et judiciaires du centre du Mali sont renforcées** : Les activités prévues dans ce produit permettront de démarrer des activités qui seront ensuite poursuivies dans le cadre du PROSMED, du projet PBF conjoint de lutte contre l'impunité<sup>7</sup> et du programme régional conjoint du Liptako-Gourma<sup>8</sup>. Les activités vont cibler les régions de Mopti (cercles de Mopti, Bandiagara, Djenne, Koro et Douentza) et de Ségou (cercles de Ségou, Niono, San, Bla et Tominian). Elles incluront notamment une analyse détaillée du fonctionnement de la chaîne civile et pénale au sein des TGI de Mopti et Ségou et des TI de Bandiagara et San afin d'identifier les appuis à fournir afin d'assurer un traitement plus efficace et transparent des dossiers aux sein des juridictions des cercles ciblés par le projet. Cette analyse prendra en compte les procédures à mettre en place pour limiter les risques de corruption. Le PIP prévoit en outre d'appuyer la mise en place d'un

---

<sup>6</sup> La création du premier Comité National des Droits de l'Homme placé sous la tutelle du Ministère de la Justice remonte à 1989. Ce comité, qui n'a jamais été opérationnel a ensuite été remplacé par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme en 1996 à son tour remplacée par la Commission Nationale des Droits de l'Homme en 2006 dont la composition et les missions seront modifiées à nouveau en 2009. Suite au jugement, en mars 2012, de non-conformité aux « Principes de Paris » et à son accréditation au statut B des institutions nationales de promotion et de défense des Droits de l'Homme par le Comité International de Coordination des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (CIC), le Mali s'est engagé dans un processus de refondation de cette commission qui a abouti à la création de l'actuelle CNDH suite à l'adoption de la loi n° 2016 -036 du 07 juillet 2016.

<sup>7</sup> Projet PBF conjoint HCDH/PNUD/ONU-FEMMES/Interpeace « Approche intégrée pour lutter contre l'impunité et pour un accès amélioré à la justice dans le Centre du Mali » 2020/22

<sup>8</sup> Programme Régional Conjoint du SNU d'Appui à la mise en œuvre des Activités de Coopération Transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma – 2019/22

tribunal d'Instance et d'un commissariat de police dans le cercle de Djenné afin de renforcer la présence de la justice formelle dans cette zone. Ces réhabilitations seront réalisées en tenant compte de la nécessité de minimiser leur impact environnemental. Le PIP œuvrera aussi à restaurer la confiance entre les populations et les acteurs de la chaîne pénale (en particulier les agents, officiers de police judiciaire et les magistrats) à travers la mise en place des comités consultatifs de sécurité (CCS) communaux prévus par l'Accord de Paix d'Alger. Enfin, et étant donné les difficultés rencontrées par les autorités à assurer une présence effective des forces de sécurité et de la justice formelle sur tout le territoire des cercles visés à cause du manque d'effectif et de la situation sécuritaire, le projet appuiera le renforcement des mécanismes formels et informels de résolution des conflits afin de prévenir les tensions au sein des communautés. Cet appui concernera notamment la redynamisation des commissions foncières (COFO) villageoises qui jouent un rôle fondamental pour la prévention et la résolution des conflits fonciers qui sont à la base d'une partie des violences perpétrées dans le centre du Mali. Dans le cadre de ces différents appuis, le PIP appliquera une approche genre transversale en assurant notamment une représentativité des femmes et des jeunes au sein des CCS et des COFO et en facilitant leur accès à la terre.

4. **Les populations du centre du Mali, en particulier les femmes et les populations vulnérables, notamment les enfants, sont mieux équipées pour accéder à leurs droits :** Afin d'accompagner les activités de renforcement de l'offre de sécurité, justice et le renforcement des mécanismes formels et informels de résolution des conflits, le PIP appuiera la réalisation des campagnes de sensibilisation des populations, et en particulier des femmes et des jeunes, afin de les informer et de les sensibiliser sur les concepts de police de proximité, le rôle des CCS, les compétences des différents acteurs intervenants dans la résolution des conflits fonciers ainsi que des acteurs de la justice chargés de lutter contre l'impunité (pôle judiciaire spécialisé, tribunal militaire, justice ordinaire...).
5. **Les moyens de mise en œuvre du projet sont mis en place :** Ce produit permettra de mettre en place les outils nécessaires à la mise en œuvre du nouveau projet et concernera notamment le recrutement des personnels chargés de suivre la mise en œuvre du PROSMED et de créer un roster des OSC à travers un processus de présélection des OSC maliennes intervenant en appui à l'état de droit sur tout le territoire national. Ce roster facilitera l'identification des futurs partenaires de mise en œuvre du nouveau projet.

---

#### **IV. ARRANGEMENTS DE GESTION**

Le plan d'initiation de projet sera mis en œuvre sous la modalité d'exécution directe (DEX), conformément aux procédures du PNUD. Toutes les opérations, y compris les acquisitions et les recrutements, seront effectuées conformément avec les procédures du PNUD. Pour sa mise en œuvre, le plan d'initiation s'appuiera sur les personnels de l'équipe du projet de restauration de l'autorité de l'état et de l'accès à la justice au Nord qui sera clôturé durant le premier trimestre 2020 qui sera renforcée par le recrutement d'un expert international associé en justice et état de droit (UNV international) basé à Mopti et un expert national en



justice et état de droit basé à Bamako. L'équipe de projet travaillera en étroite collaboration avec le Conseiller Etat de Droit qui assurera la fonction d'assurance qualité du projet.

La gestion du projet inclut un niveau de concertation et de décision avec les partenaires nationaux à travers la mise en place d'un **comité technique de suivi** réunissant les représentants des différents ministères concernés par la mise en œuvre des activités (MJDH, MSPC, MDAC, MA, MATD, MCSPR) et des partenaires contributeurs techniquement (MINUSMA DAC et SAJP, ONUFEMMES, ONUDC, HCDH, UNICEF, Interpeace) et financièrement au projet. De même, il comprend un niveau de gestion, exécution et suivi quotidiens à travers **l'équipe projet composée de** : **i)** Expert international associé en justice et état de droit appuyé par l'équipe du projet « Restauration de l'autorité de l'état et de l'accès à la justice au Nord », **ii)** Expert national et l'unité d'assurance qualité du projet. Un **Comité de pilotage** sera mis en place à la fin du PIP - une fois le document du nouveau projet finalisé - en concertation avec toutes les parties prenantes et les résultats du PIP seront présentés à cette nouvelle instance une fois qu'elle aura été mise en place.

---

## V. SUIVI ET EVALUATION

En accord avec les règles et procédures inscrites dans le Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet devra être suivi selon les modalités suivantes :

### Rapport :

- Un **rapport final** au plus tard trois mois après la clôture du PIP. Le rapport devra analyser la contribution finale du projet aux produits attendus.

### Suivi à assurer par l'équipe projet :

- Un journal des problèmes devra être activé dans Atlas et mis à jour par le PNUD afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute demande de changement ;
- Sur la base de l'analyse de risques initiale, un journal des risques devra être activé dans Atlas et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet ;
- Un journal des enseignements tirés devra être activé dans Atlas et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet et afin de faciliter l'élaboration du rapport des enseignements tirés en fin de projet.

## I. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

| PRODUITS ATTENDUS  | ACTIVITES PLANIFIEES   | CALENDRIER 2020 |    |    |    | PARTIE RESPONSABLE | PARTENAIRES   | BUDGET PLANIFIE       |                          |                |
|--|--|-----------------|----|----|----|--------------------|---|-----------------------|--------------------------|----------------|
|  |  | T1              | T2 | T3 | T4 |                    |   | Source de financement | Description du budget    | Montant en USD |
|  |  |                 |    |    |    |                    |   |                       |                          |                |
| Le document de projet est finalisé   | 1.1. Etat des lieux des besoins des acteurs de la lutte contre la corruption   | X               | X  |    |    | PNUD               | PJF, BVG, CASCAS, OCLEI<br>ONUUDC, UNPOL  | RoL GP                | Consultant international | 10,000         |
| <i>Indicateurs</i> : Document de projet finalisé<br>Année de référence : PIP terminé<br>Note : nouveau document de projet est finalisé | 1.2. Développer l'approche du PNUD en matière de Prévention de l'Extrémisme Violent (PVE) au Mali en ligne avec les politiques nationales  | X               | X  |    |    | PNUD               | MINUSMA, ONUFEMMES, ONUDC MSPC, MDAC, CNDH  | RoL GP                | Consultant international | 10,000         |
|  | 1.3. Etat des lieux en matière de justice des mineurs  | X               | X  |    |    | PNUD               | UNICEF, ONUFEMMES, ONUDC<br>MJDH, MSPC, MDAC  | RoL GP                | Consultant international | 10,000         |
|  | 1.4. Evaluer les besoins des facultés de droit des universités publiques   | X               | X  |    |    | PNUD               | Facultés de droit des universités publiques   | NA                    | NA                       | 20,000         |
|  | 1.5. Etat des lieux des acteurs intervenants dans le cadre du processus de justice transitionnelle :<br>- Atelier de réflexion sur la stratégie malienne en matière de justice transitionnelle | X               | X  |    |    | PNUD               | HCDH, ONUFEMMES, UNICEF, MINUSMA SAJP, GIZ, ASF-Canada<br>MJDH, MCSPR, CVJR, MDAC, CNDH | RoL GP                | Atelier                  | 20,000         |
|  | 1.6. Appui à la CPS en matière de coordination des PTF et la mise en cohérence des actions avec les politiques nationales  | X               | X  |    |    | PNUD               | MJDH  | RoL GP                |                          | 20,000         |
|  | 1.7. Appui au MJDH pour la coordination des actions en lien avec l'ODD 16  | X               | X  |    |    | PNUD               | MJDH, CNDH  | RoL GP                |                          | 15,000         |
|  | 1.8. Appui au MJDH pour le développement d'une stratégie de communication  | X               | X  |    |    | PNUD               | MJDH  | RoL GP                |                          | 10,000         |

| PRODUITS ATTENDUS   | ACTIVITES PLANIFIEES   | CALENDRIER 2020 |    |    |    |                       | PARTIE RESPONSABLE | PARTENAIRES                           | BUDGET PLANIFIE       |  |        |
|---|--|-----------------|----|----|----|-----------------------|--------------------|---------------------------------------|-----------------------|--|--------|
|   |  | T1              | T2 | T3 | T4 | Source de financement |                    |                                       | Description du budget | Montant en USD                                     |        |
|   |  |                 |    |    |    |                       |                    |                                       |                       |  |        |
|   | 1.9. Finalisation du document de projet en consultation avec toutes les parties prenantes  |                 | X  | X  | X  |                       | PNUD               | MJDH, MSPC, MDAC, MA, CNDH, CVJR, OSC | NA                    | NA   | /      |
|   | 1.10. Mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet  | X               | X  | X  | X  |                       | PNUD               | PTF                                   | NA                    | NA   | /      |
| <b>Les capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) sont renforcées</b><br><i>licateurs : Nbre d'OSC de région de Mopti sensibilisées sur le rôle de la CNDH</i><br><b>année de référence : NA</b><br><i>ycle : 40 OSC sensibilisées</i><br><b>licateurs :</b> Nbre de rapports thématiques finalisés<br><b>année de référence :</b> pas de rapports thématiques réalisés<br><b>ycle :</b> 2 rapports thématiques réalisés | 2.1. Renforcer les capacités d'intervention de la CNDH dans les régions du centre du Mali<br>- Appui logistique<br>- Atelier de renforcement des capacités des OSC relais<br>- Appui aux visites de terrain<br>- Organisation de 8 ateliers de vulgarisation du rôle de la CNDH<br>2.2 Renforcer le rôle consultatif et les capacités techniques des sous commissions et des groupes de travail de la CNDH<br>- Recrutement de 3 consultants pour l'appui à la révision du règlement intérieur, la redynamisation des groupes de travail et la réalisation de 2 études<br>- Organisation d'ateliers de validation du règlement intérieur, TdR et des études<br>- Recrutement d'un consultant chargé du renforcement des capacités de la CNDH en matière de reporting auprès des mécanismes internationaux<br>- Organisation d'un atelier de renforcement des capacités sur la question de l'accréditation de la CNDH | X               | X  | X  | X  |                       | PNUD/HCHD          | CNDH                                  | TPP                   | Equipements Atelier<br>Appui logistique<br>Atelier | 51,593 |
|   |  | X               | X  | X  | X  |                       | PNUD/HCHD          | CNDH                                  | TPP                   | Consultants<br>Ateliers<br>Consultants<br>Ateliers | 41,000 |

| PRODUITS ATTENDUS  | ACTIVITES PLANIFIEES   | CALENDRIER 2020 |    |    |    | PARTIE RESPONSABLE   | PARTENAIRES               | BUDGET PLANIFIE   |                       |
|--|--|-----------------|----|----|----|--|---------------------------|---|-----------------------|
|  |  | T1              | T2 | T3 | T4 |  |                           | Source de financement   | Description du budget |
| <p>Les capacités techniques et organisationnelles des institutions administratives et judiciaires du centre du Mali sont renforcées</p> <p><b>Indicateurs :</b> Nbre de TI fonctionnels dans le cercle de l'année</p> <p><b>Valeur de référence :</b> 1</p> <p>CE présentent périodiquement l'état de TI fonctionnel à l'année</p>                                     | <p>3.1 Les capacités des acteurs de la sécurité et de la justice présents dans les régions de Ségou et Mopti sont renforcées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse du fonctionnement de la chaîne civile et pénale au sein des TGI de Mopti et Ségou et des TI de Bandiagara et Bla</li> <li>- Atelier d'échange avec les juridictions des régions de Mopti et Ségou</li> <li>- Appui logistique à la transformation du JPCE en TI et à l'installation d'un commissariat de police à Djenne</li> <li>- Formation des acteurs de la sécurité et de la justice et mise en place de nouvelles procédures pour améliorer l'efficacité de la chaîne civile et pénale et lutter contre la corruption</li> </ul> | X               | X  | X  | X  | <p>PNUD</p> <p>MINUSMA SAJP, ONUFEMMES, HCHD, Interpeace, UNICEF</p> <p>MJDH, MSPC, MDAC</p> | <p>RoL GP</p> <p>GIPS</p> | <p>Consultant</p> <p>Atelier</p> <p>Réhabilitation, équipements</p> <p>Ateliers</p> | 295,000               |
| <p><b>Indicateur :</b> Nbre d'acteurs sécurité, justice, COFO, autorités traditionnelles) mesurés par le projet, agrégé par sexe et âge</p> <p><b>Valeur de référence :</b> 0</p> <p><b>Objectif :</b> 300 dont 40% de femmes</p> <p><b>Indicateur :</b> Enquête de réception sur les besoins juridique réalisée</p> <p><b>Valeur de référence :</b> Pas d'enquête</p> | <p>3.2 Les CCS sont mis en place dans les communes des régions de Mopti et Ségou où sont présentes des forces de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des acteurs pertinents à inclure dans les CCS communaux avec un focus spécifique sur les associations de femmes et de jeunes</li> <li>- Enquête de perceptions, analyse des besoins sécuritaires et appui à la préparation des plans d'actions des CCS communaux, prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des jeunes</li> <li>- Formation des acteurs de la sécurité et des représentants des OSC en matière de police de proximité</li> </ul>   | X               | X  | X  | X  | <p>PNUD</p> <p>UNPOL, MINUSMA SAJP, ONUFEMMES, HCHD, Interpeace</p> <p>MJDH, MSPC, MDAC</p>  | <p>GIPS</p>               | <p>Consultant</p> <p>Société, OSC</p> <p>Ateliers</p>                               | 135,000               |

| PRODUITS ATTENDUS                    | ACTIVITES PLANIFIEES   | CALENDRIER 2020 |    |    |    | PARTIE RESPONSABLE   | PARTENAIRES | BUDGET PLANIFIE       |                       |
|--------------------------------------|--|-----------------|----|----|----|--|-------------|-----------------------|-----------------------|
|                                      |  | T1              | T2 | T3 | T4 |  |             | Source de financement | Description du budget |
| <p><i>ble : Enquête réalisée</i></p> | <p>3.3 Les mécanismes formels et informels de gestion des conflits des régions de Ségou et Mopti sont renforcés afin de prévenir les conflits intercommunautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse du niveau de conflictualité et établissement d'une base de données pour les activités du projet</li> <li>- Renforcement des capacités des autorités traditionnelles en matière de gestion des conflits et la participation des femmes et des jeunes</li> <li>- Appui à la redynamisation des commissions foncières communales dans les régions de Mopti et Ségou</li> </ul> | X               | X  | X  | X  | <p>MINUSMA<br/>DAC/SAJP,<br/>ONU-FEMMES,<br/>HCCHD, Interpeace</p> <p>MA, MATD, MJDH,<br/>MSPC, MDAC</p> | GIPS        | AMEDD, OSC            | 230,000               |

| PRODUITS ATTENDUS   | ACTIVITES PLANIFIES   | CALENDRIER 2020 |    |    |    | PARTIE RESPONSABLE | PARTENAIRES | BUDGET PLANIFIE       |                       |
|---|---|-----------------|----|----|----|--------------------|-------------|-----------------------|-----------------------|
|   |   | T1              | T2 | T3 | T4 |                    |             | Source de financement | Description du budget |
| <p>Les populations du centre du Mali, en particulier les femmes et les populations vulnérables, sont mieux équipées pour accéder à leurs droits</p> <p><b>Indicateur :</b> Nbre de personnes sensibilisées sur la lutte contre la corruption et le rôle des acteurs de la sécurité et de la justice dans la lutte contre l'impunité, désagréger par sexe</p> <p><b>Valeurs de référence :</b> 0</p> <p><b>Objectif :</b> 400 dont 40% de femmes</p> | <p>4.1 Sensibilisation des populations des régions de Mopti et Ségou, en particulier les femmes et les populations vulnérables, sur leurs droits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne de sensibilisation sur la lutte contre la corruption et le rôle des acteurs de la sécurité et de la justice dans la lutte contre l'impunité</li> <li>- Campagne de sensibilisation des populations sur le concept de police de proximité, le rôle des CCS communaux</li> <li>- Campagne de sensibilisation des populations sur les mécanismes formels et informels de gestion de conflit, en particulier ceux relatifs au foncier rural</li> </ul> |                 |    |    |    |                    |             |                       |                       |
| <p>Les moyens de mise en œuvre du projet sont mis en place</p> <p><b>Indicateurs :</b> Existence d'un véhicule, missions...</p> <p><b>Valeurs de référence :</b> 0</p>  | <p>5.1. Assistant administratif et financier, d'experts nationaux et internationaux justice et état de droit, ingénieur, chauffeur, divers (manutention véhicule, missions...)</p>  | X               | X  | X  | X  | PNUD               | /           | GIPS                  | 247,188               |

| PRODUITS ATTENDUS  | ACTIVITES PLANIFIEES | CALENDRIER 2020 |    |    |    | PARTIE RESPONSABLE | PARTENAIRES | BUDGET PLANIFIE       |                       |                  |
|--|----------------------|-----------------|----|----|----|--------------------|-------------|-----------------------|-----------------------|------------------|
|  |                      | T1              | T2 | T3 | T4 |                    |             | Source de financement | Description du budget | Montant en USD   |
| 5.2. Mise en place d'un roster des organisations civiles |                      | X               | X  |    |    | PNUD               | OSC         | RoL GP                | Consultants nationaux | 27,279           |
| <b>TOTAL</b>   |                      |                 |    |    |    |                    |             |                       |                       | <b>101,600</b>   |
|  |                      |                 |    |    |    |                    |             |                       |                       | <b>1,473,659</b> |

## II. GESTION DES RISQUES

| Risques   | Catégorie                | Probabilité | Impact | Mesures de mitigation   |
|---|--------------------------|-------------|--------|---|
| Multiplicité d'interventions en matière d'appui à l'état droit avec risques de duplication dans la préparation du nouveau PRODOC                | Opérationnelle           | Moyenne     | Fort   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une cartographie des acteurs intervenants en appui au secteur de l'état de droit sera réalisée dans le cadre du produit 1 (appui à la CPS) afin d'éviter tout risque de doublon dans l'élaboration du nouveau document de projet.</li> <li>- Le PRODOC sera préparé après consultation de toutes les parties prenantes.</li> </ul>   |
| Détérioration de la situation sécuritaire au point où les activités sont temporairement suspendues  | Sécuritaire et politique | Elevée      | Fort   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recourir à des partenaires locaux (étatiques et ONG) moins soumis aux contraintes sécuritaires.</li> <li>- Bénéficier d'actions de sécurisation de la part de la MINUSMA et des partenaires étatiques (MSPC, MJDH...) si nécessaire.</li> <li>- Tenir informée les parties prenantes du projet en cas de réalisation du risque et adapter le projet en conséquence.</li> </ul> |
| Résistance au changement et faible implication des acteurs concernés par le projet (communautés, forces de sécurité, acteurs judiciaires...)    | Politique                | Moyenne     | Fort   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer du plein investissement des acteurs concernés dès le démarrage du projet et les associer à la conception des activités</li> <li>- Mettre en place une stratégie de communication à destination des acteurs étatiques concernés.</li> </ul>   |
| Manque d'appropriation par les communautés bénéficiaires et services nationaux met à mal la mise en œuvre et durabilité des activités           | Programme                | Moyenne     | Fort   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Session de sensibilisation sur le projet des communautés et des acteurs étatiques associées au projet</li> <li>- Implication des communautés et des acteurs étatiques dès le démarrage du projet pour assurer sa durabilité</li> </ul>   |
| Multiplicité d'interventions dans les zones ciblées par les activités non coordonnées rée de la confusion et limite les résultats des activités | Opérationnelle           | Moyenne     | Fort   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une bonne coordination des activités du projet à travers la participation active et continue aux groupes de coordination Pour le Centre mis en place à Mopti</li> </ul>  |